



Association des jeunes BaAka et Sangha-Sangha Ndima-Kali

Email: martial@ndimakali.org

info@ndimakali.org

Tel: 236 75 35 13 49

Site Web: www.ndimakali.org

Association reconnue par décision N°316 MATDDL/DIRCAB/DGAT/DAPCA/SASE

[La Coordination](#)

La culture traditionnelle et populaire est l'ensemble des créations émanant d'une communauté culturelle fondées sur la tradition, exprimées par un groupe ou des individus et reconnues comme répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expression de l'identité culturelle et sociale de celle-ci

Rapport annuel 2023



Présenté par : **José Martial BETOULET**

Coordonnateur de l'association Ndima-Kali

I- CULTURE TRADITIONNELLE

I.1. Promotion et valorisation de la culture traditionnelle dans les Aires Protégées de Dzanga-Sangha.

Introduction

La culture traditionnelle est l'ensemble des créations émanant d'une communauté culturelle fondées sur la tradition, exprimées par un groupe ou des individus et reconnues comme répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expression de l'identité culturelle et sociale de celle-ci.

Ainsi dans le cadre de promouvoir et de valoriser la culture traditionnelle des communautés BaAka et Sangha-sangha dans les Aires Protégées de Dzanga-Sangha et ses environs à travers des activités réalisées par l'association Ndima-Kali. On note les activités comme : les ateliers de renforcements des capacités, des ateliers d'enregistrement des chants et danses traditionnels, des ateliers des contes histoires, le conseil des doyens, le renforcement des capacités des jeunes sur la technique de prise d'image, le rôle de la femme dans la transmission de la culture traditionnelle et la quatrième Assemblée Générale de Ndima-Kali.

Promotion et valorisation de la culture traditionnelle

Pour cette année 2023, l'association Ndima-Kali a poursuivi ces activités de routine :

- Promotion et valorisation de la culture traditionnelle ;
- Les ateliers d'apprentissage des Jeunes ;
- Troisième Assemblée Générale ;
- Conseil des Sages;
- Campagne de sensibilisation;
- Renforcement de capacité;
- Manifestation de la Journée Internationale des Peuples Autochtones ;
- Sensibilisation et Recherche sur les maladies zoonotiques.

Dans le cadre de promotion et valorisation du patrimoine immatériel et culturel, pour cette année, l'association Ndima-Kali a organisé (76) ateliers d'apprentissage avec les jeunes, (3) campagnes de sensibilisations sur le rôle de la femme dans la transmission de la culture traditionnelle, un Assemblée Générale, un conseil des Sages, un atelier de renforcement de capacité sur la prise d'image et deux colonies des vacances et la manifestation de la journée internationale des peuples Autochtones.

I.1 Atelier d'apprentissage des jeunes

Dans le mois de Janvier, Ndima-Kali a organisé deux ateliers dont un à Bomandjokou et un à Lindjombo.

Pendant ses trois jours, les jeunes des villages cités ci-haut ont appris des chants et danses traditionnels et aussi comment faire les nattes traditionnelles. Cette activité des nattes traditionnelles beaucoup des filles n'ont pas encore bien maîtrisé. Dans ces ateliers les vieux de ces deux villages ont expliqué aux enfants le profil historique de chaque village. Par la même occasion nous avons profité pour distribuer des kits hygiéniques comme savons et les bidons aux ménages BaAka. **14** ménages à Bomandjokou et **15** à Lindjombo ont bénéficiés de ce don de Ndima-Kali.

Par ailleurs dans le mois de mars, deux ateliers d'apprentissages ont été réalisés dans le village de Bélemboké 4 et Soza. Ces ateliers ont permis aux jeunes pendant trois jours d'apprendre sur les plantés médicinales, les techniques de pistage et comment tresser les paniers à dos.

Tableau récapitulatif

Localités	Nbre des filles	Nbre des garçons
Lindjombo	13	09
Bomandjokou	10	24
Bélemboké	24	10
Soza	28	17

Tableau récapitulatif

Mois de Septembre

Villages	Nombre des filles	Nombre des garçons
Kounda-papaye	23	21
Kanza	19	18
Nguenguéli	29	07
Soza	11	14
Lindjombo	15	17
Bomandjokou	10	16
Bayanga	04	24
Yobé	11	05
Mossapoula	17	19
Yandoumbé	15	21
Mona-Sao	18	12
Belemboké	20	09
Total	192	183

Mois d'Octobre

Villages	Nombre des filles	Nombre des garçons
Kounda-papaye	24	20
Kanza	23	14
Nguengueli	35	33
Soza	12	24
Lindjombo	10	15
Bomandjokou	7	10
Bayanga	12	24
Yobé	13	07
Mossapoula	15	17
Yandoumbé	28	12
Mona-Sao	29	25
Beleboké	19	17
Total	227	218

Mois de Novembre

Villages	Nombre des filles	Nombre des garçons
Kounda-papaye	24	20
Kanza	23	29
Nguengueli	35	33
Soza	17	23
Lindjombo	10	16
Bomandjokou	7	10
Bayanga	12	24
Yobé	13	07
Mossapoula	23	19
Yandoumbé	12	14
Mona-Sao	25	21
Beleboké	12	25
Total	213	241

Mois de Décembre

Villages	Nombre des filles	Nombre des garçons
Kounda-papaye	24	20
Kanza	23	29
Nguengueli	14	07
Soza	23	15
Lindjombo	11	22
Bomandjokou	7	10
Bayanga	03	20
Yobé	12	11
Mossapoula	13	07
Yandoumbé	10	10
Mona-Sao	25	16
Belemboké	20	24
Total	185	206

Pour cette année 2023, 1710 jeunes ont pris part à ces ateliers d'apprentissage.



Image tressage des nattes traditionnelles



Image apprentissage sur la maîtrise des plantes médicinales



Image atelier de contes et histoires avec les enfants

I.2 Les campagnes de sensibilisations

En Février et Mars, dans le cadre de la préservation de la culture traditionnelle et la pérennisation des connaissances ancestrales en milieu BaAka, une série de campagne de sensibilisation avait été organisée sur « le rôle de la femme dans la transmission de la culture traditionnelle » dans les villages suivants :

Localités	Nombres de femmes	Nombre des hommes	Total
Soza	10	31	41
Beleboké Centre	60	25	85
Beleboké 4	55	44	99
Beya	24	18	42
Nguengueli	31	27	58
Total			325

Localités	Nombres de femmes	Nombre des hommes	Total
Yandoumbé	52	34	86
Mossapoula	38	20	58
Babongo	18	14	32
Yobé	13	09	22
Total			198

Localités	Nombres de femmes	Nombre des hommes	Total
Bomandjokou	13	11	24
Lindjombo	34	11	45
Kounda-papaye	14	13	27
Kanza	23	22	45
Total			141

Au total 664 personnes ont été sensibilisées.

II. Le Conseil des Sages

Comme chaque année, Ndima-Kali a organisé un atelier dénommé conseil des doyens. Cette activité consiste à évaluer les activités réalisées dans l'année passée et de proposer des nouvelles activités et orientations pour Ndima-Kali. Ainsi du 6 au 8 Avril 2023 à Mona-Sao. Ce conseil des doyens a regroupé plus de **30** Doyens des villages suivants:

Bayanga
Mossapoula
Yobé
Kounda-papaye
Kanza
Nguenguéli
Mona-Sao
Beleboké centre
Beleboké4
Soza

Les travaux de cet atelier ont commencé vers 9h 30mn par la cérémonie traditionnelle, un rituel appelé en langue BaAka (**MAKOSSE**). Après ce rituel, José Martial a pris la parole pour ouvrir officiellement l'atelier en donnant la parole à Madame Lydie Axelle MBANGO Cheffe de Département de Développement et Droit Communautaire pour son allocution d'ouverture.

Madame Lydie Axelle a commencé d'abord par se présenter pour ceux qui ne la connaissent pas encore. Elle a commencé son allocution en remerciant tous les Doyens et Doyennes qui ont laissé leurs multiples activités et ont acceptés de venir dans cet atelier. Puis elle a exhorté tous les doyens et doyennes de bien jouer leurs rôles des professeurs de façon à pérenniser la culture BaAka et Sangha-Sangha en soutenant les activités de Ndima-Kali.

Puis elle a poursuivi en demandant aux doyens d'être plus actif dans les discussions et de proposer des nouvelles activités qui pourront contribuer à la rédaction de plan d'action de Ndima-Kali. Pendant deux heures de travail, les doyens ont pu évaluer les activités de Ndima-Kali que le Coordonnateur José Martial a présenté à travers des petites vidéos. Par la suite les doyens ont proposé des nouvelles activités qui seront mise dans le nouveau plan d'action de Ndima-Kali.

Les éléments de la culture BaAka que les doyens ne veulent pas que sa disparaissent et qu'ils souhaitent que Ndima-Kali continue à valoriser.

Le groupe des hommes:

- La chasse aux filets
- Les plantes médicinales
- Le filet des porc-épic
- Contes et histoires
- Fabrication des tam-tams
- Arbalète
- Grimper l'arbre avec la corde
- Danse de Djengui
- Récolte du miel

Le groupe des femmes:

- La chasse aux filets
- Plantes médicinales
- Panier à dos
- Danse Elanda
- Nattes traditionnelles
- Danse Mandofa
- Récolte des ignames

Recommandations :

1. Ndima-Kali doit organiser régulièrement les ateliers d'apprentissage avec les jeunes pour les permettre de bien assimiler ce qu'ils apprennent.
2. Les parents doivent appuyer les efforts de Ndima-Kali en amenant leurs enfants en forêt pour apprendre de la culture.
3. Les parents doivent ramener les systèmes des hangars dans chaque clan pour faciliter la transmission de la culture aux jeunes.
4. Organiser souvent le conseil des doyens pour évaluer et planifier les activités de Ndima-Kali.



Image conseil des doyens à Mona-Sao

III. Assemblée Générale

En Mars, Ndima-Kali a organisé sa Quatrième Assemblée Générale. Ont participé à cette assemblée générale 32 membres venus des villages suivants:

Bomandjokou
Lindjombo
Yandoumbé
Bayanga
Mossapoula
Yobé
Kounda-papaye
Kanza
Nguenguéli
Mona-Sao
Beleboké centre
Beleboké4
Soza

Ordre du jour portait sur:

Rapport des activités de Ndima-Kali pour l'année 2022
Révision de Statut
Révision du Règlement Intérieur
Notion sur le Leadership communautaire
Notion sur le CLIP
Gestion associative
Généralité sur la culture + Travaux de groupe (comment nous voulons voir Ndima-Kali ou encore notre culture à l'horizon 2025)

Ces travaux de l'Assemblée Générale ont durés. Pendant ces deux jours de travaux, nous avons épuisé l'ordre du jour. Les travaux ont commencés par l'inscription des participants sur la liste de présence suivie de la présentation individuelle des participants. Après l'inscription des participants, Monsieur José Martial BÉTOULET le Coordonnateur de Ndima-Kali a pris la parole pour prononcer son mot de bienvenue à tous les participants qui ont répondu présents à l'appel de cette assemblée générale et il a poursuivi en encourageant les jeunes de Ndima-Kali à beaucoup s'impliquer dans les activités, et à continuer à faire des efforts de grandir dans le sens de prise de responsabilité et d'engagement. Il a aussi salué la volonté des plus part des jeunes qui ne cessent de participer dans les différents ateliers et activités de Ndima-Kali. Et il a profité de cette occasion pour encourager les représentants des deux nouveaux villages que Ndima-Kali vient de commencer les activités avec eux il s'agit du village Soza et Beleboké 4.

Les travaux ont effectivement commencés par le rapport des activités 2022 par le Coordonnateur Martial.

Trois présentations ont animées ces deux jours de travaux de cette assemblée générale : La première est celle de Mademoiselle MBOTA Prisca sur la notion du CLIP.

QU'EST-CE QUE LE CLIP ?

L'acronyme CLIP signifie:

Consentement Libre Informé Préalable

Consentement signifie que les PACL doivent avoir un véritable choix

Libre signifie qu'il ne doit y avoir aucune coercition, ni intimidation ou manipulation

Informé signifie qu'il y a une information complète

Préalable signifie que le consentement doit être demandé

QUELLES SONT LES BÉNÉFICES DU CLIP

- Le CLIP à trois bénéfices importantes à savoir:
- 1- la participation et implication de toute la communauté dans les activités du projet.
- 11- la gestion durable surtout pour le cas des ressources naturelles
- 111- Capitalisation du projet par les communautés.

Le consentement est au-delà d'un avis, le consentement est une décision souveraine des communautés. Un accord d'un consentement doit être toujours écrit.

La deuxième est celle de la Coordonnatrice PAPA Madame Lydie Axelle M'BANGO sur le Leadership communautaire.

Leadership... l'acte de diriger; c'est à-dire, fournir une orientation et une motivation aux autres afin d'atteindre collectivement un objectif commun.

Quelques caractéristiques du leader

Quelques exemples de comportements du leader

Le modèle du Leadership communautaire

Défis uniques pour les leaders communautaires

Ethique

Conclusion

La troisième est celle du Coordonnateur, Monsieur José Martial BETOULET sur la gestion associative.

Qu'est-ce qu'une Association ;

Comment une association s'organise-t-elle ?

Les membres du bureau de l'association ;

Le président du bureau;
Le secrétaire général;
Le trésorier;
Chargé de matériels;
Commissaire aux comptes ;
Les membres adhérents ;
Les obligations juridiques d'une association ;
Assemblée générale;
La rédaction des procès-verbaux d'assemblée générale.

Après un moment de discussion, l'assemblée a décidé de repousser la révision du Statut et Règlement Intérieur à une date ultérieure et un comité est mis en place pour cette révision qui sera chargé de présenter les modifications ou les apports dans le prochain grand atelier. Ce comité est composé de :

José Martial BETOULET, Coordonnateur
Prisca MBOTA, Secrétaire
Béatrice BABONA, Présente
Martial Yvon AMOLET, Membre d'honneur Chargé des questions juridiques.



Photo de famille lors de l'assemblée générale

IV. Manifestation de la Journée Internationale des Peuples Autochtones

La journée internationale des peuples autochtones a été décrétée par les Nations Unies en 1994 et est célébrée le 9 Aout de chaque année y compris au Siège des Nations Unies à New York. Elle vise à mieux faire connaître et reconnaître la culture et le droit des populations autochtones du monde entier, qui compte un total de plus de 370 Millions des personnes réparties dans 70 pays. Chaque journée internationale représente une occasion d'informer le public sur des thèmes liés à des enjeux majeurs comme les droits fondamentaux, le développement durable ou la santé.

Pour cette année, cette journée est célébrée sous le thème : « Jeunes Autochtones Agent de Changement pour l'autodétermination » à Bayanga, cette journée est célébrée en différé le 12 aout par faute d'indisponibilité de fonds. Pour éviter la routine, cette année, nous avons organisé les manifestations dans les autres villages qu'on a jamais organisé cette journée là-bas à l'exemple des villages comme : Yobé, Kounda-papaye et Kanza. De l'autre côté l'ONG MEFP elle est dans les deux villages Mossapoula et Yandoumbé.

Renforcement de capacités des jeunes sur la prise d'image

Du 19 au 24 aout, en partenariat avec l'ONG OriginaNations, Ndima-Kali a organisé un atelier de formation des jeunes sur la vidéo participative. Cet atelier est animé par Monsieur **Romain DOUDA** Anthropologue Communautaire.

Le but de cet atelier était de :

- Renforcement de capacité du groupe noyau de Ndima-Kali sur l'usage de la caméra
- Mise en confiance dans l'usage de nouvelles technologies
- Focus groupes sur les avancées réalisées par Ndima-Kali, les défis et les ambitions futures

La méthode de vidéo participative est un outil pour donner la parole aux communautés locales et peut être utilisée pour :

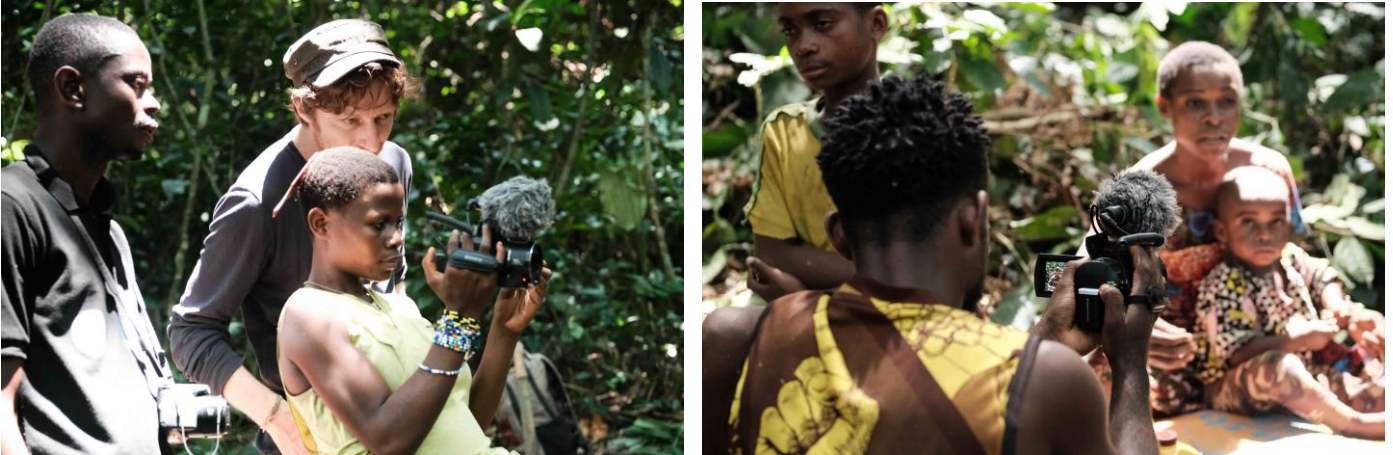
- Sensibilisation
- Evaluation des projets
- Plaidoyer
- Communication

Résultats des échanges:

- Une volonté de grandir, de recruter de nouveaux « juniors »
- Une volonté d'organiser des ateliers de transmission plus réguliers
- Un fort attachement aux savoirs liés à la forêt
- Perceptions négatives de la part des non-membres
- Un sentiment de famille et fort lien intergénérationnel

Perspective:

- Trouver des financements pour des meilleurs matériels technologiques et des activités plus régulières
- Inclure davantage le fait de filmer les témoignages et les activités lors des ‘colonies de vacances’
- Organiser des projections régulièrement
- Réseaux sociaux (cellule de communication)
- Changement de statut (d’association à ONG)
- Renforcement de capacités sur l’informatique, la gestion des fichiers et les bases du montage
- Projet d’écoles mobiles/école de la forêt



Images renforcement de capacités des jeunes sur la prise d'images

V. Sensibilisation et Recherche sur les maladies zoonotiques

Le bassin centrafricain de forêts tropicales héberge l’une des populations les plus préservées de faune sauvage au monde. Mais ces sites avec leur diversité biologique, représentent également des réservoirs importants de zoonoses (agents pathogènes, transmissibles entre animaux et animaux et ou animaux et l’Homme) qui menacent la vie et les ressources de la population locale et de la population des grands singes.

Ainsi dans le cadre du projet « One Health » en collaboration avec le département de recherche Ndima-Kali a organisé les activités suivantes:

- 1 Capture des mouches
- 2 La sensibilisation dans les APDS et ces environs
- 3 La collecte des crottes des gorilles non habitués dans la concession forestière.

Activité 1 : Capture des mouches

Recherche régulière d’animaux morts, prise d’échantillons des crottes des gorilles non habitués.

Cette activité consiste à organiser une mission de terrain de dix jours avec une équipe de six personnes pour collecter les crottes des gorilles vivant en dehors du parc ceci permet de

surveiller la santé de ses grands singes car ces crottes sont analysées au laboratoire pour les examens. Pour cette année, au total sept (7) missions ont été effectuées.

Activité 2 : Développer et implanter des campagnes de sensibilisation des populations locale aux mesures d'hygiène et de prévention et à la transmission de maladies.

Ainsi pour sensibiliser les populations des APDS sur comment éviter les maladies zoonotiques, Ndima-Kali et le Département de Recherche ont organisé une campagne de sensibilisation du 14 au 20 Décembre sur les bonnes pratiques pour éviter la transmission des maladies homme/faune.

Cette campagne a précédée par une autre dans les 9 quartiers de Bayanga en Avril 2023 ou les jeunes de l'association Ndima-Kali ont fait de sensibilisation sur la rage et suivi de vaccination des chiens et chats par les vétérinaires des APDS en marge de la Journée Internationale de Lutte contre la Rage.

Après Bayanga centre est venu le tour des villages environnants de l'axe nord des APDS à savoir **Babongo, Kounda-Papaye, Kanza, Nguengueli et Mona-Sao.**

Après un briefing d'une demi-journée avec le Vétérinaire des APDS Monsieur Frédéric SINGA, le lendemain matin, l'équipe de Ndima-Kali est déployée sur le terrain commençant par le village **BABONGO**. Ils ont fait du porte à porte avec les posters et les dépliants pour ensuite finir le soir avec une campagne de masse devant la maison du Chef de groupe.

Le soir, la méthodologie que nous avons utilisée, est d'utiliser la sonorisation du département développement pour attirer plus des gens. Après le mot introductif de Monsieur José Martial le Coordonnateur de Ndima-Kali, la parole était donnée à Monsieur Frédéric SINGA le Vétérinaire pour expliquer à la population les types des maladies zoonotiques. Dans ces dire le Vétérinaire a dit, nous vivons ici dans au tour du par cet dans la forêt du bassin du Congo et nous pratiquons des activités en forêt pour satisfaire nos besoins de subsistance. Nous avons peut-être des contacts permanent avec les animaux soit mort soit vivant ou maladie dont nous ignorons origine quand nous sommes en forêt et ceci nous expose au danger. Même ceux qui sont au village et qui font la cuisine ou les femmes commerçantes de viande de brousse qui manipulent la viande sortie du foret sont aussi exposées à ce danger. Certainement nous tous ici nous avons écouté dans les années 2017-2018 de la maladie à virus Ebola et d'autre maladies zoonotiques en Afrique de l'Ouest et même en RDC. Et comme notre forêt est la même chaine jusqu'en RDC et comme les animaux n'ont de frontière donc les animaux de l'autre côté peuvent venir ici vice-versa. Donc nous devons faire très attention quand nous allons en forêt pour ne pas toucher ou de ramener un animal trouvé mort ou malade. Cette prudence ne devait pas s'arrêter seulement en forêt nous devons éviter de cohabiter avec les animaux domestique dans la même maison. Pour finir son exposé, le Vétérinaire a conseil aussi aux femmes qui font la cuisine au cas de blessure pendant la manipulation du viande il faut se laver vite la main avec du savon et de l'eau propre avant d'aller dans un centre de santé la plus proche. Il a ouvert une parenthèse sur le cas de la rage qui est une maladie aussi transmissible beaucoup plus chez les carnivores dont il y'a aucun traitement pour le moment quelqu'un qui est mordu par un animal enragé et qui ne se rend pas à l'hôpital et commence à faire les signes va certainement mourir. Donc si quelqu'un est mordu par un chien ou griffer

par un chat il faut laver la blessure avec de l'eau et du savon pendant 10 minutes après il faut se rendre directement dans un hôpital ou un centre de santé. Donc si vous avez des chiens et chats à la maison le mieux c'est de les vacciner. Après cet exposé du Vétérinaire, nous avons fait des jeux concours sur les types des maladies transmissibles entre l'Homme et la Faune comment faire pour éviter les cas de contamination. Ce jeux concours a pour but de susciter l'engouement des participants et de juger le niveau de la compréhension de la population. Les gagnants ont eu des cadeaux des tee-shirts. Nous avons aussi distribué des posters collant sur la quelle est écrit les bonnes pratiques à utilisées pour éviter le risque de contamination des maladies zoonotiques. Après le lendemain matin les populations ont amené les chiens et chats pour les faire vacciner. Ces exercices ont été répétés dans les tous les 5 villages parcourus.

Tableau récapitulatif de participation par village :

Villages	Nombre des participants
Babongo	288
Kounda-Papaye	152
Kanza	197
Nguengueli	298
Mona-Sao	328
Total	1263



Image rituel de purification appelé MAKOSSÉ